Demande d'aide d'accès aux repas gratuits et à prix réduits (*FARM, Free And Reduced Price Meals*)

Le petit-déjeuner, le goûter et le souper sont gratuits pour tous les élèves. Pour l'année scolaire 2014-2015, près de 75 écoles seront certifiées *Community Eligibility Provision* (CEP), permettant ainsi à l'ensemble des enfants scolarisés dans ces établissements de bénéficier de repas gratuits le midi. Les foyers dont les enfants sont inscrits dans des écoles certifiées CEP ne sont pas tenus d'effectuer une demande FARM pour l'année 2014-2015. Pour connaître les établissements concernés, reportez-vous au site web des DCPS. Pour prétendre à des repas gratuits ou à prix réduit, vous devez soumettre une demande FARM. Ces demandes sont limitées à une par foyer, même lorsque les enfants d'une même famille sont scolarisés dans différentes écoles DCPS.

Les demandes FARM pour 2014-2015 seront disponibles fin juin 2014 et ne pourront être envoyées avant le 1er juillet 2014. Disponibles dans plusieurs langues, vous pourrez récupérer ces demandes auprès du secrétariat de chaque école DCPS non certifiée CEP. Pour soumettre une demande **à partir du 1er juillet 2014**:

1. Envoyez votre demande papier à l'école participante à laquelle est inscrit le plus jeune de vos enfants (remarque : les établissements certifiés CEP ne sont pas concernés) ;
2. Soumettez votre demande en ligne à l'aide d'un e-formulaire sécurisé ; ou
3. Envoyez votre demande courrier à l'adresse suivante : DC Public Schools, Office of Food and Nutrition Services

   1200 First St. NE, 11th Floor, Washington, DC 20002

Les élèves des DCPS conserveront leur statut de paiement 2013-2014 jusqu'au 30 sept. 2014. Au 1er oct. 2014, tous les élèves des établissements non certifiés CEP n'ayant pas envoyé de demande devront s'acquitter du paiement des repas du midi.

Allergies et régimes alimentaires spéciaux

Les DCPS reconnaissent que les élèves peuvent présenter des besoins alimentaires à la fois variés et conséquents. Au dos de cette fiche, vous trouverez le formulaire « Élève avec régime alimentaire spécial », lequel permet aux parents d'informer les écoles des besoins spécifiques de leur enfant en la matière. **Remarque : le présent formulaire doit être renvoyé chaque année, les besoins alimentaires de vos enfants pouvant évoluer dans le temps.**

Étapes d'utilisation du formulaire Élève avec régime alimentaire spécial :

1. **Ce formulaire doit être signé par un prestataire de santé agréé** (sauf pour intolérance au lactose, lequel cas une simple signature du parent/tuteur suffit).
2. Les formulaires complétés doivent être retournés à l'infirmière de l'école.
3. Celle-ci informera le personnel de l'établissement des besoins de l'élève afin de garantir sa sécurité à tout moment.
4. Par ailleurs, l'infirmière communiquera le formulaire à l'Office of Food and Nutrition Services (le bureau des services alimentaires) afin de s'assurer que les dispositions nécessaires sont prises pour les repas servis à la cafétéria.

Pour en savoir plus sur les aménagements alimentaires et sur les demandes de régime spécifique pour motif religieux ou philosophique, reportez-vous à l'adresse : dcps.dc.gov/DCPS/Beyond+the+Classroom/Food+Services/Food+Accommodations.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter l'Office of Food and Nutrition Services (le bureau des services alimentaires) à l'adresse food.dcps@dc.gov, au (202) 442-5112 ou sur le sitedcps.dc.gov/DCPS/Beyond+the+Classroom/Food+Services.